

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et le Comité Pour la Mémoire de Pierre Vaux et J. B. Petit seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. □

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Bourgogne-Franche-Comté dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté
88, rue Jean-Jacques Rousseau
BP 25105
21051 Dijon Cedex
03 80 65 79 93
bfcdijon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)

COMMUNE DE LONGEPIERRE

3 rue du Bourg
71270 Longepierre
03 85 49 12 43
communedelongepierre@orange.fr

COMITÉ POUR LA MÉMOIRE DE PIERRE VAUX ET J. B. PETIT

7 rue du Bourg
71270 Longepierre
06 11 12 12 38
thiebaut.guy@wanadoo.fr



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DU

Tableau "La lapidation de Saint Etienne" de Camille Bouchet

Eglise de Longepierre (Saône-et-Loire)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Saint Etienne est le patron de notre Commune. Notre église abrite le tableau original de Camille Bouchet (1799-1890), intitulé "La lapidation de Saint Etienne", daté de 1849. Il représente le martyr du saint. Cette oeuvre, qui nécessite une restauration urgente, est un véritable témoin de notre héritage historique et culturel.

En effet, au milieu du XIXe siècle, 25 incendies criminels successifs ont ravagé 2/3 des habitations et bâtiments de la Commune. Accusés à tort de cette tragédie, l'instituteur Pierre Vaux et les Républicains du village furent condamnés à perpétuité au bagne à Cayenne. Le peintre Camille Bouchet était l'ami de la famille Vaux et réalisa même le portrait de l'épouse de Pierre Vaux. Avocat à la cour de Dijon, intime de François Rude, cet artiste fréquentait les milieux intellectuels et artistiques de Paris. Ses oeuvres religieuses ou profanes sont présentes dans toute la région.

LE PROJET DE RESTAURATION

Notre tableau, réalisé avant l'incendie, a subi les dommages du temps, de l'humidité et des insectes xylophages. Pour le remettre en état, des travaux de restauration sur la toile,

la couche picturale et le cadre sont indispensables. L'Association Comité pour la mémoire de Pierre Vaux et Jean Baptiste Petit organise des visites du village pour évoquer ce tableau qui occupera une place de choix dans l'église, et sera un élément majeur de ces circuits.

NOTRE PATRIMOINE A BESOIN DE VOUS

A travers l'ouverture d'une souscription publique en partenariat avec la Fondation du patrimoine, la Municipalité et l'Association s'engagent pour mener à bien cette restauration.

Entreprise, particulier, association, habitant ou ami de notre village et du patrimoine, vous pouvez participer à la sauvegarde de cette oeuvre. Chaque donateur bénéficiera de déductions fiscales incitatives. La Fondation pourra apporter un financement complémentaire en fonction du montant de la collecte de dons. Vous pouvez faire un don par chèque ou en ligne sur le site sécurisé de la Fondation. **Mobilisons-nous !**

Montant des travaux	14 000 €
Objectif de collecte	5 000 €
Début des travaux	Printemps 2019

Credit photos © Fondation du patrimoine



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du

Tableau "La lapidation de Saint Etienne" de Camille Bouchet

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux valide

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/60404
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Tableau "La lapidation de Saint Etienne" de Camille Bouchet

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre